

Le Comité de placement (CP) Newsletter no 2

Pour faire suite à la présentation du Comité de placement (newsletter no1 – mars 2022), nous vous proposons ci-dessous une vue d'ensemble de la gestion et de l'organisation du portefeuille de la Fondation de prévoyance.

La gestion

Le CP, délégué par le Conseil de fondation, a opté pour un style de gestion conservateur et asymétrique, c'est-à-dire que le portefeuille réagit modérément aux secousses des marchés financiers. De plus, lorsque les marchés sont à la hausse, le portefeuille participe à celle-ci. En cas de marchés baissiers, la perte est limitée et moins élevée que celle logiquement attendue.

La stratégie de placement

La stratégie de placement est mise en œuvre à l'aide d'une approche 'cœur-satellites'.

Dans cette technique de gestion, le cœur du portefeuille couvre l'essentiel des placements (80%) alors les positions satellitaires se concentrent sur des positions plus spécifiques, plus risquées ou moins liquides.

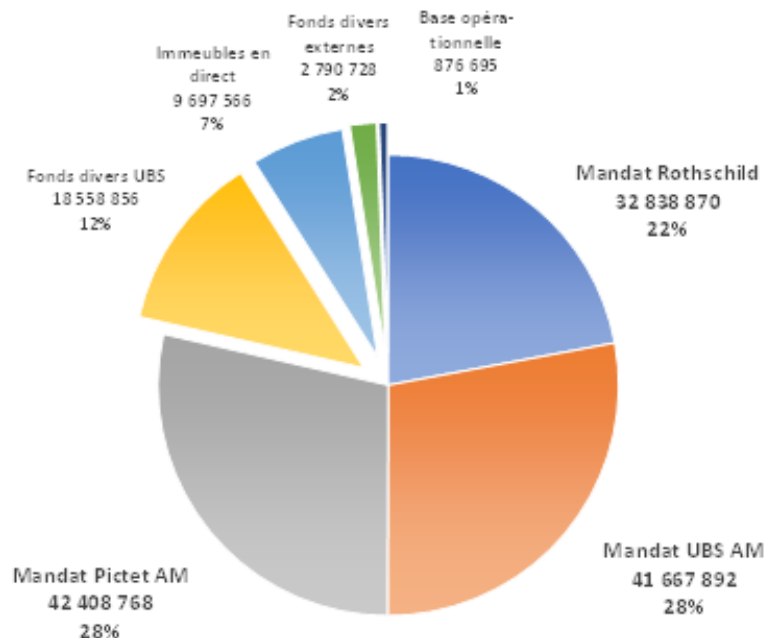
- Le cœur : catégories de placement traditionnelles, délégation de gestion auprès de 3 gestionnaires, comparaison entre les gérants. Par exemple : actions, obligations, immobilier coté, hedge fonds, matières premières.
- Les satellites : actifs réels et catégories de placement non-traditionnelles ou moins liquides, propositions de fonds par le CP, gestion des liquidités. Par exemple : fonds d'infrastructure, private equity, immobilier direct.

La nouvelle allocation stratégique

Validée par le Conseil de fondation en juin 2022, suite à l'étude de congruence réalisée par la société Aon Suisse SA, elle propose de ventiler les actifs de la Caisse dans les catégories suivantes: 31% d'actions, 30% d'obligations, 19% d'immobilier, 14% d'investissements alternatifs, 4% d'infrastructure/énergie et 2% de liquidités/marchés monétaire.

Le CP travaille actuellement à la mise à jour des différents mandats en vue de tendre à cette répartition.

Portefeuille par mandat au 30.09.2022



L'organisation

La banque dépositaire (Global Custodian) effectue un suivi régulier du portefeuille consolidé. Elle met à la disposition du CP plusieurs outils de reporting, qui permettent de suivre la composition du portefeuille, sa performance et son comportement. Les gérants des différents mandats échangent périodiquement avec les membres du CP et présentent annuellement aux membres du Conseil de fondation leur activité, les performances des actifs sous gestion et leurs prévisions pour l'année à venir.